



Léguévin, le 20 février 2026

Léguévin en commun
15 route de Toulouse
31490 Léguévin

leguevinencommun@gmail.com
www.leguevinencommun.fr

Mesdames et Messieurs du bureau de l'association VÉLOBI,

Nous vous remercions très sincèrement pour votre courrier ainsi que pour l'attention que vous portez à notre projet pour l'avenir de Léguévin. Nous souhaitons également saluer le travail essentiel que vous menez au quotidien pour encourager les mobilités douces et sensibiliser les habitants. Dans le contexte de lutte contre le changement climatique, cette action est indispensable.

Avant de présenter nos orientations, nous souhaitons partager un constat qui résume l'ampleur du défi à relever. Aujourd'hui, la mobilité domicile-travail à Léguévin repose presque exclusivement sur la voiture individuelle : **88 % des actifs utilisent uniquement leur voiture** pour se rendre au travail, principalement vers les pôles d'emploi de l'Ouest toulousain, ce qui contribue fortement à la congestion de la N124. Cette situation met nos infrastructures sous tension et accroît les émissions de gaz à effet de serre, particulièrement en cas d'embouteillages où les émissions des véhicules thermiques peuvent être multipliées par seize selon plusieurs études.

C'est pourquoi les mobilités pendulaires doivent être prises en charge rapidement, en étroite coopération avec les Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM) de notre territoire à savoir la Communauté d'Agglomération du Grand Ouest Toulousain et TISSEO Collectivités.

Un rendez-vous majeur se prépare d'ailleurs : **l'arrivée de la ligne C du métro à la gare de Colomiers en 2028**. C'est une opportunité unique pour transformer durablement les habitudes de déplacement. Mais cette transformation ne se fera que si l'intermodalité est au rendez-vous : une piste cyclable continue, sûre et entretenue jusqu'à Colomiers, des stationnements vélos protégés, et des connexions fiables entre modes de transport. Nous nous engageons à ouvrir dès le début du mandat un travail structuré avec les AOM sur ces sujets.

Nous accordons également une attention particulière au développement du ferroviaire. La gare SNCF de Brax/Léguévin est un atout sous-exploité. La ligne Toulouse–Auch souffre d'un sous-investissement chronique, illustré récemment par les nombreuses interruptions de circulation en novembre et décembre dernier. Nous serons pleinement mobilisés pour soutenir le projet de doublement partiel de la voie, indispensable pour, à terme, permettre un cadencement au quart d'heure.

Les mobilités dites « de loisirs et de proximité » représentent, elles aussi, un levier fort pour encourager l'usage du vélo et de la marche, notamment chez les plus jeunes. Pour qu'elles deviennent naturelles, ces mobilités doivent être **agréables et sécurisées**. Léguévin possède des atouts majeurs : ses deux lacs, sa proximité avec Bouconne et plusieurs espaces naturels qui offrent de véritables parcours de détente. En parallèle, la sécurité de tous les usagers doit être renforcée. Nous nous engageons à

promouvoir le partage de la voirie et à protéger les publics les plus vulnérables, notamment via le programme « Une Voirie pour Tous » du Cerema.

Dans une logique d'accompagnement et de simplification, nous souhaitons également créer, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération du GOT, **une antenne de la maison des "Mobilités" à Léguevin**. Elle permettra d'aider et d'informer les habitant.es sur toutes leurs questions, quelle que soit leur modalité de déplacement.

Enfin, nous tenons à souligner que la promotion des mobilités douces prendra une place centrale dans notre mandat, en partenariat étroit avec les établissements scolaires, les associations, comme Vélobi, et les acteurs de terrain dont l'expertise est précieuse.

Nous mesurons pleinement les enjeux auxquels Léguevin fait face. Les mobilités sont au croisement de la qualité de vie, de la cohésion sociale, de la santé publique et de la transition écologique qui guide notre projet.

Cependant, dans un contexte budgétaire national contraint, marqué par l'arrêt des derniers plans vélo, et compte tenu de l'absence d'informations précises sur la situation financière de la commune, nous ne pouvons à ce stade engager de projets d'aménagement chiffrés. En revanche, plusieurs axes méritent d'être étudiés dès le début du mandat, avec l'ensemble des acteurs concernés (ONF, associations, Communauté de communes, communes voisines, syndicats, etc.) :

- Étudier les **chemins de traverse**, notamment en forêt de Bouconne, pour créer des liaisons douces intercommunales stabilisées.
- Évaluer la **faisabilité des "rues aux écoles"** pour sécuriser les abords des établissements scolaires.
- **Sécuriser les aménagements existants** en s'appuyant sur vos diagnostics.
- Travailler sur les **continuités cyclables et piétonnes** afin de combler les tronçons manquants, en cohérence avec les plans vélo intercommunal et départemental.
- Anticiper et solliciter toutes les **subventions potentielles** susceptibles de réapparaître dans les années à venir.
- Poursuivre le **déploiement de stationnements vélos** (racks, arceaux).

Nous restons bien entendu disponibles pour échanger plus en détail. C'est pourquoi, je vous invite à participer à une **rencontre sur les mobilités** le **mardi 24 février** à 20h30 à notre local de campagne, ainsi qu'à notre seconde réunion publique à la salle du Temps Libre, le **mardi 10 mars**.

J'espère que ces éléments vous permettent de mieux comprendre nos intentions et notre méthode.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, mes sincères salutations.

Pour le collectif « mobilité » de Léguevin en Commun,
Eric Marquié

